

Bibliographie

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **23 (1965)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bibliographie

Economie régionale et croissance ¹

Ce livre traite du développement régional et de la croissance économique, qui sont deux sujets souvent interdépendants.

Dans l'introduction, Davin esquisse une « philosophie » de la croissance et de l'économie régionale: d'emblée, il se prononce en faveur d'une industrialisation adaptée au cadre naturel de la région, de manière à utiliser les capacités de production jusqu'alors inemployées et à intégrer les économies régionales dans un espace économique supérieur. Par capacité de production momentanément inemployée, il sous-entend la main-d'œuvre active inoccupée, car ailleurs il souligne justement qu'il est préférable que l'usine émigre plutôt que la main-d'œuvre. Quant à l'intégration, il considère qu'elle doit avoir lieu à la suite d'une « politique d'industrialisation concertée » — ce qui est un euphémisme pour dire que l'industrialisation doit être planifiée; car dans le pays de Davin, la Belgique, comme du reste en Suisse, la plupart des milieux ont encore peur d'appeler les choses par leur nom. Aussi, dans ce livre, la coordination prévisionnelle n'est désignée qu'à un ou deux endroits par le terme de « planification », mais on y parle plus volontiers de programme et de programmation.

Dans la première partie, l'auteur analyse les facteurs de croissance des économies régionales.

Les premiers de ces facteurs sont les facteurs matériels qui déterminent l'implantation des industries. Les nouvelles industries lourdes ont tendance à s'installer là où l'accès par mer est facile. Au contraire, les industries légères de transformation peuvent être implantées presque partout grâce au courant électrique et aux moyens modernes de transport. Cela ne veut pas dire qu'il n'existe pas d'axes de développement et de cycles industriels privilégiés en raison de considérations d'ordre géographique et d'ordre technique qui conditionnent les flux mutuels des marchandises et des services, et aussi en raison de l'infrastructure nécessaire à l'implantation de nouvelles industries.

Le facteur de croissance le plus important est l'élément humain. Le développement exige l'existence et l'utilisation de la main-d'œuvre nécessaire, ce qui implique sa formation aux points de vue professionnel et économique. A ce dernier point de vue, pour éviter que l'opinion publique ne réclame généralement l'installation d'activités qui réussissent bien ailleurs, parce qu'elles sont bien insérées dans un ensemble, d'après Davin, il faut « évangéliser » la collectivité des individus sur les besoins de la région. Les structures mentales jouent un rôle dans la croissance des économies régionales: ce sont ceux d'abord qui se

¹ LOUIS-E. DAVIN: *Economie régionale et Croissance*, Editions M.-Th. Génin, Paris, 1964, 300 p.

trouvent dans la région qui doivent s'intéresser à ce développement avant même que d'autres puissent le faire.

Pour expliquer le processus du développement régional, Davin a recours à la notion de « pôles de croissance » et aux phénomènes dits « de polarisation ». Il s'agit là d'une terminologie proposée par certains économistes français mais qui n'est pas heureuse. Si au lieu de « pôles de croissance » on employait les expressions « centres d'entraînement » ou « centres d'influencement » et si, au lieu de phénomènes de polarisation, on parlait de phénomènes d'interdépendance, on utiliserait une terminologie beaucoup plus concrète et usuelle et par suite beaucoup plus accessible pour expliquer comment se manifeste l'action entraînant des industries établies dans une région.

Le professeur Davin s'est efforcé d'analyser plus méthodiquement qu'on ne l'avait fait jusqu'ici les effets d'entraînement des industries qui peuvent influencer le développement régional. Il a montré d'abord comment au point de vue technique cette influence s'est présentée par le fait même de l'investissement et ensuite en raison du fonctionnement des entreprises. Il a indiqué ensuite comment l'entraînement avait lieu par l'intermédiaire des revenus distribués, par l'action de psychologie collective à l'intérieur de la région, et « par l'apparition et l'expansion de centres intermédiaires pour encourager la création, la concentration et la conversion d'industries motrices dans les espaces restreints ayant un accès facile aux réserves de main-d'œuvre ». L'auteur conclut ainsi (p. 72): « Bien que les réactions des phénomènes de polarisation s'interpénètrent, les influences dominantes sont exercées dans l'ordre de notre analyse: la technique, les revenus, la psychologie, les adaptations géographiques, en sorte que chacun de ces facteurs détermine les suivants plus qu'il n'est déterminé par eux. » Dans bien des cas l'histoire économique des développements régionaux montre qu'il en a été ainsi. Dans d'autres cas l'ordre d'apparition a été différent, et parfois les réactions de certains facteurs sur les précédents ont dépassé l'action de ceux-ci sur les suivants. Dans tous les cas, il ressort cependant qu'il y a interdépendance entre les interférences qui viennent d'être indiquées. Il s'agit donc bien là de phénomènes d'interdépendance qui, par leur causalité mutuelle et complexe, s'apparentent à ceux dont la Première Ecole de Lausanne avait montré l'existence entre le marché des produits et celui des services producteurs. Dès lors, il est inutile et même dangereux — en raison des risques de fausse différenciation — de désigner par le terme nouveau de « polarisation » des causalités complexes qui ont déjà été identifiées par la science économique sous le nom d'interdépendance.

Pour Davin, l'intervention des pouvoirs publics doit être limitée. Elle pourrait être organisée par exemple comme François Bloch-Lainé l'indique au début de son livre: *A la Recherche d'une Economie concertée*.

La deuxième partie du livre est consacrée à la dynamique de la croissance des économies régionales.

La politique de développement ne doit pas être poursuivie n'importe où, n'importe comment, dans n'importe quelle partie du territoire: certaines zones se prêtent mieux que d'autres à une combinaison optimale de facteurs (p. 86). La politique des axes et celle des sites de développement doivent relier les centres d'entraînement et ces derniers aux lieux d'éclatement et de dispersion des effets induits. Faute de quoi la croissance fonctionnelle risque d'être mise en échec par l'apparition des forces autodestructives et l'insuffisance des fonctions de jonction. Une infrastructure moderne et adéquate pour les transports d'idées, de personnes et de choses doit être mise en place sans goulots d'étranglement (p. 88). Davin décrit de tels goulots en Belgique et aux Pays-Bas en ce qui concerne les autoroutes et les canaux. Tout cela le conduit à conclure justement que la coordination prévisionnelle s'im-

pose à de multiples points de vue: autrement dit le développement régional équilibré et synchronisé doit être planifié. Il doit s'étendre à toutes les régions de l'ensemble national ou supranational.

Cela l'amène, avec raison, à condamner le développement des zones à croissance retardée ou ralentie qui serait inspiré par des mobiles politiques. Un tel développement risquerait d'aboutir à disperser les investissements par ce qu'on a appelé le saupoudrage des investissements déterminé par des raisons électorales. Cette dispersion fait apparaître des infrastructures et des installations industrielles non coordonnées destinées à procurer des satisfactions d'amour-propre pour le niveau de politique locale ou régionale (p. 99-100). « Dans toute économie comme dans toute firme, l'efficacité finale des investissements est liée non seulement à leur volume initial et à leur nature, mais aussi à leur continuation en proportions élevées jusqu'au moment où est franchi un seuil de croissance, à partir duquel les forces d'expansion entretiennent les activités à un niveau satisfaisant, des doses massives et prolongées étant ultérieurement nécessaires pour réaliser de nouveaux progrès » (p. 101). Sur ce point, Davin arrive aux conclusions de Jules Milhaud qui a écrit: « L'idéal n'est pas celui de l'industrialisation généralisée que traduit la dissémination romantique rêvée par certains hommes politiques locaux. Il ne saurait être question d'éparpiller les ressources selon les influences politiques ou selon les lois du hasard » (p. 107).

Plus loin (p. 113-114), Davin cite comme exemple d'un programme d'expansion économique à long terme celui de Berlin-Ouest de 1950 et surtout celui de la République d'Irlande. Dans ce dernier pays, au lieu de se préoccuper de trouver, par des travaux publics, des occasions de travail à la main-d'œuvre inutilisée afin de l'empêcher d'émigrer, les promoteurs ont cherché à résoudre les problèmes relatifs au développement productif, seul susceptible de procurer un emploi permanent.

Davin analyse un certain nombre de difficultés de prévision dans l'orientation des entreprises (p. 117-122) et dans l'orientation de la branche (p. 122-124). En ce qui concerne la recherche d'éléments de solutions, l'auteur signale la collaboration qui doit exister entre les grandes entreprises et l'université pour mettre au point de nouveaux produits ou de nouvelles méthodes de production capables de conférer aux grandes entreprises une influence entraînant dans le développement des régions où elles sont établies et dans les régions où elles peuvent s'étendre. A cet égard, l'auteur a raison de mettre en lumière le fait que les grandes entreprises permettent de mieux organiser le développement dans le présent et de prendre en charge un avenir meilleur (p. 136-140). Les petites et les moyennes entreprises doivent fusionner ou tout au moins collaborer afin de mieux se spécialiser. Alors elles pourront, soit collaborer avec les grandes en exécutant certains de leurs travaux en sous-traitants, soit entre elles en ayant des services communs industriels ou commerciaux (pour l'achat des matières premières ou pour la vente de leurs produits et plus encore pour la recherche appliquée) (p. 141-149).

Malgré leur caractère global, les problèmes de financement tiennent une place importante dans le livre de Davin. Ce dernier insiste justement sur le problème de la répartition des investissements et sur l'importance de la politique des finances publiques. Il signale que le secteur privé a de plus en plus recours à l'autofinancement dont il n'esquisse que certains aspects (p. 155, 156 et 179). En Occident, les pouvoirs publics n'ont pas réussi à faire de l'impôt un propulseur de croissance. Pour ce motif, Davin est favorable à l'impôt à la dépense. En outre, la politique des dépenses publiques habituellement suivie ne favorise pas assez la croissance. Cette politique devient « un instrument dangereux dans la mesure où il s'inspire d'un juridisme étroit, ou de considérations électoralement politiques, causes

d'inadaptations foncières et de distorsions graves qui freinent tout progrès, alors que la rapidité foudroyante et l'intensité exceptionnelle de la révolution industrielle contemporaine orientent la structure des entreprises, leurs mécanismes de fonctionnement et ceux de toute la vie économique vers de nouvelles constructions juridiques, rationnelles, auxquelles s'opposent, trop souvent hélas, un système fiscal désuet, un pouvoir législatif ou exécutif tourné vers le passé, trop peu conscient de la conception économique de l'impôt, insuffisamment averti des conditions dans lesquelles les dépenses de l'Etat peuvent entraîner et consolider la prospérité des économies nationales ou régionales » (p. 214).

Mais le meilleur chapitre de ce livre est celui intitulé: « Recherche scientifique et créations collectives ». Ce chapitre examine successivement les trois questions suivantes: université et croissance économique régionale: l'université dans la cité; l'université dans la région. Vers la fin de ce chapitre, Davin esquisse comment la collaboration peut s'établir entre l'université et la pratique.

La troisième partie du livre est consacrée aux limitations de croissance des économies régionales. Cette partie est beaucoup plus courte que les précédentes.

L'auteur signale que, même lorsque les problèmes de financement sont résolus, l'afflux des capitaux ne suffit pas à obtenir le développement de la région. « Mal investi, le capital peut devenir un multiplicateur d'inflation ou une cause de déviation de la croissance »: les investissements doivent être bien orientés et le comportement des producteurs et des consommateurs est également déterminant (p. 241).

Les aspects techniques des problèmes de croissance régionale sont également importants.

« Les industries fortement capitalisées... ne fournissent que relativement peu d'occasions d'emploi. Elles peuvent atteindre rapidement des taux d'expansion remarquables, sans entraîner pour autant une mise au travail correspondante d'ouvriers ou une réduction proportionnelle du chômage. L'Italie du Sud en fait l'expérience depuis plus de dix ans... Le chômage ne peut être surmonté que progressivement, dans la seule mesure où des unités capitalisées éprouvent nombre de difficultés à déclencher de véritables mécanismes de croissance. A fortiori, s'il s'agit d'entreprises dont les effets de revenus sont limités localement, parce qu'elles appartiennent à des propriétaires vivant hors de la région... » (p. 243-244).

« Même dans l'agriculture, un rythme accéléré d'investissements n'apporte pas nécessairement de solution. La modernisation des exploitations agricoles par la mécanisation, si elle accroît les revenus disponibles par unité de main-d'œuvre utilisée, libère une partie de la population active... Une des premières questions à résoudre consiste dans l'aménagement de l'infrastructure par des travaux publics appropriés... Intervient ensuite l'amélioration des méthodes de culture, même sans introduction du machinisme, et par simple abandon d'habitudes malthusiennes... Enfin... des investissements dans des activités (et non pas nécessairement des industries) peu capitalistiques... peuvent contribuer à élever localement les revenus, et à introduire une croissance progressive et une amélioration graduelle du niveau de vie. En l'occurrence, ce sont avant tout des activités à débouchés régionaux, pour lesquelles joue au maximum l'économie des frais de transport pour l'écoulement des produits surtout si ceux-ci peuvent satisfaire les besoins d'une consommation évoluée » (p. 245-246). L'économie des frais de distribution des marchandises est encore plus importante que celle des frais de transport.

On voit comment il faut tenir compte des interdépendances grâce à la coordination prévisionnelle qu'est la planification si l'on veut préparer dans de bonnes conditions le développement régional.

Les aspects politiques des problèmes de ce développement sont plus encore déterminants que les aspects précédents puisqu'ils les commandent ainsi que les suivants. A cet égard, Davin a posé en termes excellents ces aspects politiques lorsqu'il a écrit (p. 248-249):

« Pour valoriser des espaces qui précédemment n'avaient pas retenu l'attention de l'économie privée, des stimulants spéciaux sont indispensables pour attirer les entrepreneurs dans des endroits où ils sont privés du bénéfice des économies externes, des économies d'échelle, des phénomènes de polarisation, des phénomènes de propagation. Les pouvoirs publics doivent constituer le *primum movens* et financer notamment les dépenses relatives aux investissements d'infrastructure de départ ou de relance... Des incitations directes d'ordre fiscal, social, douanier, sur le plan du crédit à moyen ou à long terme, doivent encore être pratiquées, dont le coût est supporté par la communauté nationale ou internationale. Et en dernière analyse, lorsque les résultats ne répondent pas à l'attente, il ne reste aux pouvoirs publics qu'à intervenir directement comme agents de production, soit en association avec le secteur privé, soit comme entrepreneurs (participations majoritaires, ou nationalisations)...

» Mais qui dit action des pouvoirs publics dit aussi décisions préalables des institutions politiques, et des hommes qui les animent.

» Ces décisions devraient reposer d'abord sur une bonne connaissance des mécanismes de croissance et, ceux-ci étant supposés connus, des contraintes de fonctionnement et ensuite sur une perception très claire des buts à atteindre et des moyens à utiliser pour y parvenir. Rien de tout cela ne peut être obtenu si le programme d'expansion se heurte au sous-développement des responsables politiques. »

Comme dans le domaine physique, dans le domaine économique on ne commande à la nature qu'en commençant par lui obéir! Mais cela suppose primordialement que les autorités qui s'occupent des affaires économiques soient compétentes et indépendantes.

Malheureusement, les régimes existant dans les pays occidentaux ont été conçus il y a plus d'un siècle pour résoudre les problèmes politiques et non les problèmes économiques qui ne se posaient pas dans la conception de l'Etat gendarme. Or, ces régimes sont aujourd'hui inadaptés à la solution des problèmes économiques devenus de plus en plus complexes et importants: il ne peut donc y avoir que sous-développement des responsables politiques « aussi bien au niveau des espaces à croissance retardée ou ralentie qu'au niveau des centres supérieurs de décisions ». C'est pourquoi Davin a parfaitement raison d'écrire avec un humour noir que « le problème cardinal de l'expansion des régions réside dans ce sous-développement » (p. 252).

Il montre d'ailleurs les conséquences désastreuses de l'incompétence et surtout du manque d'indépendance des autorités économiques des pays occidentaux lorsqu'il écrit (p. 254-255):

« Que dire des discriminations régionales qui réservent à des espaces découpés artificiellement, au nom de critères qui ne tiennent pas debout, des avantages de crédits publics... Ce découpage correspond à des intérêts électoraux, personnalisés, au bénéfice de ceux qui sont au pouvoir à un moment donné. Pareille conception n'est rien d'autre qu'un viol de la politique de développement régional, pour en faire un étroit régionalisme économique, refermé sur des intérêts limités, sans égard aux immenses avantages d'une constellation économique fonctionnelle entre territoires se dépassant les uns les autres...

» Que dire des intrigues qui se nouent ou se dénouent dans les centres de décisions politiques soumis béatement aux ordres des bureaux de partis, ces *pressure groups* qui, sans responsabilité constitutionnelle, et même sans la responsabilité élémentaire et cependant par-

fois pénale de ces inoffensives associations sans but lucratif, font et défont les gouvernements, assurent ou cassent les nominations, ajournent les recensements, placent des créations, encouragent les compromissions, espionnent ou contaminent l'administration au risque de tuer l'enthousiasme de ces admirables missionnaires que sont les *civil servants* sans lesquels aucun Etat ou aucun pouvoir subordonné ne peuvent accomplir rien de durable. On peut, dans ces conditions, parler de la démocratie enrayée, suivant l'expression du professeur Perrin, de l'Université de Liège, auteur d'un remarquable essai sur le régime parlementaire belge de 1918 à 1958 et qui a été publié sous ce titre: *La Démocratie enrayée.* »

On ne saurait mieux dénoncer certains effets pernicieux de la mystification des problèmes économiques par les partis politiques et par les groupes de pression. Comme je l'ai montré vers la fin du livre intitulé: *Planning, Free Economy and Democracy*, qui va paraître en 1965 dans les Pelican Books, en raison des problèmes complexes et interdépendants de l'économie moderne, la démocratie économique ne pourra fonctionner convenablement, surtout dans les pays occidentaux, que le jour où les institutions économiques — par un système de jurys — seront rendues indépendantes des institutions politiques, des intérêts corporatifs et des autres groupes de pression.

C'est à cette condition aussi que les problèmes d'intégration interrégionale, intra et intersectorielle et les problèmes sociologiques concernant l'éducation, la formation et l'information économiques, que Davin esquisse à la fin de son livre, pourront être résolus d'une manière satisfaisante dans le monde d'aujourd'hui.

FIRMIN OULÈS.

La rentabilité: un critère de gestion ¹

Le professeur Pierre Lauzel et l'Institut d'administration des entreprises de l'Université de Paris ont certainement fait œuvre utile lorsqu'ils ont groupé une série de professeurs et de cadres d'entreprises pour un séminaire consacré au critère de rentabilité et à ses applications dans la gestion des entreprises. Les principales contributions à ce séminaire viennent d'être publiées par le dit Institut.

Sous le titre général de « Rentabilité », les différents professeurs, consultants et hommes d'affaires invités ont présenté une série de méthodes de gestion dont certaines sont déjà fort connues (calcul du point mort, par exemple) alors que d'autres passent encore pour des nouveautés dans les pays de langue française (analyse des investissements, niveau optimum de stocks, etc.), même si elles sont appliquées depuis quelques années outre-Atlantique.

Trois exposés, ceux des professeurs Brochier, Charmont et Meyer, tous trois consacrés à l'analyse et à l'évaluation des projets d'investissements, méritent d'être mis en valeur car c'est, à la connaissance de l'auteur de cet article, la première fois que ce sujet est abordé en langue française sur le plan économique, sur le plan de la gestion, et non pas sur le plan mathématique de la recherche opérationnelle. Ces exposés se basent tous trois sur la théorie de la valeur actualisée, telle qu'elle a été formulée par Joel Dean pour la première fois en 1951 et telle que nous avons déjà eu l'occasion de la présenter aux lecteurs de cette revue dans les numéros d'octobre 1964 et de janvier 1965.

Quoique cet ouvrage présente des qualités évidentes, dont la moindre n'est pas de vulgariser en France certaines des méthodes de gestion mises au point aux Etats-Unis, il n'en

¹ *Le Critère de Rentabilité et ses applications dans la gestion des entreprises*, publié par l'Institut d'administration des entreprises de l'Université de Paris, 1964, 220 p.

est pas moins juste d'avertir le lecteur que tous les chapitres ne sont pas d'égale valeur et que certains auteurs ont traité leur sujet d'une façon superficielle. Qu'il soit permis de plus de regretter que les notes bibliographiques accompagnant certains exposés mettent en évidence une méconnaissance complète de la littérature anglo-saxonne concernant les sujets traités, alors que c'est dans cette dernière langue qu'il faut rechercher la plupart des contributions valables et utilisables sur le plan des méthodes de gestion.

J.-R. BUGNION.

Des critères d'investissement ¹

Robert Wright, professeur d'économie à l'Université de l'Alberta, au Canada, a certainement fait œuvre utile lorsqu'il a soumis à l'attention du public ce bref ouvrage consacré aux politiques d'investissement des entreprises industrielles. En effet, en quelque 160 pages, l'auteur remet tout d'abord en question plusieurs des hypothèses auxquelles se réfèrent explicitement et implicitement les théoriciens de la macro-économie, de la micro-économie, et de l'économie d'entreprise, ainsi que bien des chefs d'entreprise. Dans la seconde partie de cet ouvrage, l'auteur, au contraire, s'efforce de mettre sur pied une théorie du choix économique en matière d'investissement, théorie qui repose sur les hypothèses qu'il considère comme préférables à celles généralement acceptées.

Wright commence par prendre à partie une des hypothèses admises par bien des économistes depuis Adam Smith, à savoir que la gestion des entreprises est dirigée vers un seul but, un bénéfice maximum, et que toutes les décisions d'investissement sont guidées par ce seul critère. Sur la base d'études récentes tant dans le domaine de la macro-économie que dans celui de la psychologie des fonctions de direction (« Managerial Psychology »), l'auteur montre qu'une telle hypothèse, si elle est commode sur le plan théorique, ne correspond en rien à la réalité. En pratique, les décisions des chefs d'entreprise ne sont jamais parfaitement rationnelles et reposent généralement, non pas sur un seul critère objectif, le bénéfice maximum, mais sur une série de critères plus ou moins subjectifs, voire inconscients, tels que le désir de prestige ou de puissance, la volonté de maintenir de bonnes relations avec les ouvriers ou avec le gouvernement, etc.

Ayant ainsi sapé à la base la théorie « classique », l'auteur s'efforce de construire un nouvel édifice théorique du choix en matière d'investissement, édifice reposant, non pas sur un seul, mais sur une série de critères de décisions. Pour ce faire, Wright constate tout d'abord que l'importance de différents objectifs de gestion (bénéfices, croissance, prestige, etc.) varie d'une entreprise à l'autre et, dans la même entreprise, d'un moment à l'autre, cette importance étant fonction de l'ordre de grandeur du dit objectif au moment où la décision doit être prise. Une telle constatation amène l'auteur à définir un « sous-ensemble effectif d'objectifs », sous-ensemble qui inclut tous les buts que l'entreprise cherche à atteindre au moyen d'un investissement particulier et exclut tous les autres objectifs soit qu'ils sont pleinement satisfaits, soit qu'ils sont insatisfaisables au moyen du projet considéré.

Dans l'étape suivante de son analyse, Wright synthétise le processus de décision sous la forme d'une matrice qui a autant de lignes qu'il y a de projets d'investissement mutuellement exclusifs et autant de colonnes qu'il y a d'objectifs dans le « sous-ensemble effectif »; chaque case de la matrice indique dans quelle mesure un projet particulier permet de satisfaire un critère particulier. Dans la dernière partie de son étude, l'auteur indique plusieurs

¹ ROBERT WRIGHT: *Investment Decision in Industry*, Chapman and Hall, London, 1964, 170 p., bibl.

méthodes permettant de résoudre la dite matrice et de choisir, parmi tous les projets d'investissement, celui qui satisfait le mieux aux critères de sélection retenus.

Si les hypothèses sur lesquelles reposent cet ouvrage ainsi que les méthodes analytiques auxquelles il a recours présentent un intérêt certain, il n'en est pas de même des conclusions : ce livre se termine en effet « en queue de poisson », lorsque l'auteur constate qu'il est probablement impossible de préciser, d'une façon quantitative, l'importance relative des différents critères de décisions retenues et la mesure dans laquelle un investissement permet de satisfaire à chacun des objectifs considérés. Dans ces conditions, il n'est pas possible, en résolvant la matrice, d'arriver à un résultat unique, objectivement supérieur à tous les autres ; tout au plus, arrive-t-on à éliminer les alternatives manifestement inférieures, ce qui est probablement possible sans matrice, du reste.

L'utilité pratique du modèle analytique de Wright peut être contestée non seulement sur le plan de l'économie d'entreprise, mais aussi sur le plan de l'économie politique ; en effet, s'il nous aide à comprendre le processus intellectuel qu'utilisent les chefs d'entreprise dans l'élaboration de leurs décisions d'investissement, il est beaucoup plus difficile d'imaginer comment un tel modèle pourrait aider les économistes à prévoir, à l'échelon national, les politiques d'investissement des entreprises et les effets de ces politiques sur l'économie du pays. Comment, en effet, traduire en termes concrets, les concepts utilisés de degré de satisfaction ou de frustration des chefs d'entreprise et les conséquences de tels « états d'âme » sur la gestion de leurs affaires ?

En conclusion, nous tenons à souligner le caractère novateur de l'étude de Wright qui s'efforce d'utiliser en économie financière les données les plus modernes de la psychologie des fonctions de direction et des mathématiques, quoique nous doutions que les conclusions atteintes aient quelque portée pratique.

J.-R. BUGNION.

Marketing im Handel ¹

Ce livre réunit une série de conférences sur le marketing prononcées par des personnalités suisses et étrangères.

Le professeur Weinhold de l'Ecole des sciences économiques et sociales de Saint-Gall explique l'importance du marketing et le situe dans l'économie. Le marché n'est plus seulement ce qu'il était naguère, un mécanisme régulateur de la production dont la mesure était le prix ; il est devenu un ensemble d'hommes et de collectivités sur lesquels s'exerce autant la production de biens et services que les mesures permettant leur écoulement. Dans la conception moderne du marketing, il n'y a plus la production d'un côté et la consommation de l'autre ; ces deux éléments sont étroitement associés, parce que l'on ne fabrique un produit qu'après avoir pris contact avec les consommateurs. Le schéma simplifié de l'élaboration des biens est le suivant : Besoins des consommateurs — Production, répartition — Consommation. Dans l'ancienne conception américaine, le marketing n'était que l'acheminement des biens de l'usine aux consommateurs, alors qu'à présent il est devenu une unité comprenant l'appareil de production et le système d'écoulement. Du point de vue économique général, le marketing a des conséquences favorables, mais il peut aussi en avoir de mauvaises. Le marketing commence au niveau de la direction de l'entreprise. Un poste de responsable du marketing doit exister, et le titulaire doit avoir le droit de

¹ *Marketing im Handel, Schriftenreihe der Forschungsstelle für den Handel an der Hochschule St-Gallen*, Vol. 4, Ed. Paul Haupt, Berne, 1962.

participer à l'élaboration de la politique de l'entreprise. La recherche du marché est basée sur les besoins du consommateur. Ce n'est pas seulement le producteur, mais aussi le grossiste et le commerçant individuel qui utilisent le marketing.

Le directeur des ventes d'une importante fabrique bernoise traite de l'influence du marketing sur la distribution des marchandises et de l'effet du marketing sur les canaux de distribution.

Le directeur d'une maison de gros bâloise parle du marketing des produits nouveaux. Il donne les exemples de lancement des articles suivants: une bombe brunissante spray, une nouvelle nuance de rouge à lèvres et une crème pour la protection des mains. Selon lui, le marketing est une planification qui permet au consommateur de recevoir « ce qu'il veut, où il le veut, au moment où il le veut ».

Les autres thèmes sont: le marketing des textiles synthétiques, le marketing dans les magasins à prix uniques et le problème du marketing dans le commerce indépendant (alimentation).

Enfin, pour terminer, un économiste allemand, sous le titre « Marketing heute und morgen », parle de marketing et croissance économique, ainsi que des conséquences du marketing sur le commerce.

Bien qu'il n'y ait pas d'unité de doctrine quant à la signification du mot « marketing », ces huit conférences sont intéressantes parce qu'elles montrent ce qu'est pratiquement cette notion dans le commerce.

PIERRE WORMSER.

L'Europe dans le monde ¹

Les idéologies, dont l'emprise sur l'humanité a failli la conduire à sa perte, connaissent aujourd'hui un déclin que nul apprenti sorcier ne pourra désormais empêcher. Soit. Il n'en reste pas moins que la disparition des « valeurs abstruses » dont se réclamaient les systèmes nous prive des nécessaires schémas d'explication qu'ils fournissaient avec une rassurante constance.

L'idéal serait peut-être la « doctrine » explicative qui serait le « contraire d'un système », une « anti-idéologie »; c'est-à-dire en clair, si l'on en croit M. A. Marc, la doctrine fédéraliste, à la fois attitude (prospective bien sûr), méthode (visant à « parfaire le réel, en le portant au niveau de ses ultimes virtualités ») et foi (dans la dignité et l'esprit créateur de l'homme).

On se doute qu'il s'agit là d'une acception très extensive de la notion de fédéralisme, laquelle, toujours selon M. Marc, peut seule rendre compte de l'actualité nationale ou mondiale: crépuscule de la démocratie, nécessité d'une réforme de l'entreprise, problèmes posés par la politique gaullienne ou par celle des dirigeants soviétiques, difficultés propres aux régions en voie de développement, etc. Parmi les questions que la doctrine fédéraliste, prêchant l'autonomie dans la participation, peut aider à résoudre, figure bien sûr celle de l'intégration européenne.

Après avoir approché grâce à la doctrine fédéraliste la solution des problèmes contemporains, j'avoue ne plus distinguer clairement ce qui peut séparer d'une part une telle méthode d'une idéologie qui s'avouerait telle et d'autre part l'exposé d'une telle méthode du verbiage que M. Marc reproche aussi bien au « journalisme fugace » qu'à l'« immobilisme idéologique ».

YVETTE JAGGI.

¹ ALEXANDRE MARC: *L'Europe dans le Monde*, Paris, Ed. Payot, 1965, 238 p.

Organisations scientifiques internationales ¹

Le caractère universellement valable des recherches et découvertes scientifiques a tout naturellement conduit les savants à communiquer entre eux, d'abord par écrit, puis directement à l'occasion de congrès. Le nombre de ces réunions, qui n'a cessé de croître depuis le milieu du XIX^e siècle, exprime bien ce besoin (pas toujours satisfait) de communication.

Ce même besoin est également à l'origine des quelque cinq cents organisations scientifiques internationales actuellement recensées, dont les objectifs et les activités divergent bien sûr non seulement par leur nature, mais aussi par leur modalité. Consciente de la relative confusion pouvant résulter pour la coopération scientifique internationale de la multiplication des organisations spécialisées, l'OCDE a publié récemment un catalogue de ces institutions, choisissant de présenter celles d'entre elles qui, par leur importance et leurs caractéristiques, suscitent le plus d'intérêt parmi ses pays Membres. Au nombre des organisations spécialisées ainsi sélectionnées, figurent principalement celles qui s'occupent de recherches nucléaire et spatiale. Fait significatif: ces deux types d'études absorbent respectivement le 50 % et le 30 % du total des ressources annuelles (environ 260 millions de dollars américains) dont disposent les organisations décrites dans le catalogue.

On a souvent discuté la multiplication des organisations scientifiques internationales, dont les objectifs, parfois très spécialisés cependant, semblent devoir se chevaucher. Ce manque de coordination provient sans doute du fait que la plupart de ces institutions ont vu le jour grâce à des initiatives individuelles, et non conformément à des intentions politiques concertées. Sans parler de la nécessité pour chaque pays Membre d'une organisation scientifique internationale de répartir plus judicieusement ses efforts, il importe que soient créés, à l'échelle internationale, « des moyens susceptibles de coordonner, harmoniser ou rendre plus efficace l'ensemble des efforts de la coopération scientifique en général, et d'abord ceux des institutions intergouvernementales qui se sont multipliées » (p. 37).

YVETTE JAGGI.

Le suffrage politique en France ²

En confiant à l'ensemble des citoyens le choix du chef de l'Etat, la Constitution française de 1958 renoue avec la doctrine qui avait déjà inspiré les textes fondamentaux de 1793, 1848 et 1852. Selon cette tendance, l'exercice du suffrage n'est autre que l'expression d'un pouvoir — dont le corps électoral se trouve donc détenteur.

Dans ces conditions, l'ouvrage de J.-P. Charnay vient à son heure pour tenter de dégager les fondements et les mécanismes du suffrage politique dans leur théorie et leur pratique. Les diverses catégories de consultations populaires font l'objet d'une étude complète: celle-ci va des variations de leur rôle historique et des forces qui les déterminent aux règles les plus ténues, mais non pour autant dépourvues de signification, présidant au déroulement du scrutin.

Avant d'examiner, dans les deuxième et troisième parties de son ouvrage, les problèmes posés par la détermination du candidat et le maintien de la régularité de l'élection,

¹ *Organisations scientifiques internationales*, catalogue précédé d'une introduction: *Quelques aspects de la coopération scientifique internationale*, Paris, OCDE, 1965, 289 p.

² JEAN-PAUL CHARNAY: *Le Suffrage politique en France*, Paris et La Haye, Mouton & Co., 1965, 832 p.

l'auteur cherche à définir les conditions susceptibles d'assurer la « sincérité de l'élection ». La composition du corps électoral, le cadre territorial de l'élection et le mode de scrutin, qui constituent les cadres juridico-politiques, doivent être aménagés de manière à respecter le principe de l'égalité du pouvoir de suffrage — et non en fonction de considérations politiques momentanées entraînant par exemple de constants redécoupages des circonscriptions électorales. Quant à la liberté du pouvoir de suffrage, elle doit pouvoir se manifester par le libre choix du citoyen soucieux de rationaliser son vote malgré des motivations subjectives, une information anarchique ou d'éventuelles pressions et manœuvres extérieures.

Ainsi que le relève dans sa préface M. Prelot, J.-P. Charnay a usé d'une méthode originale en tirant parti de « l'immense contribution à la connaissance de la chose électorale » que constituent, par leur multiplicité et leur publicité, les débats de validation ouverts aux Chambres. Faire des discussions parlementaires l'une des sources essentielles du droit politique n'est peut-être pas nouveau, mais répond sans doute, non sans à-propos, à ceux qui les considèrent comme de vaines palabres.

YVETTE JAGGI.

Planifier pour développer ¹

La planification est aujourd'hui la commune mesure de toutes les politiques économiques nationales: le désir d'un Etat-Providence dans les pays riches, le besoin de développement dans les pays pauvres l'exigent également. G. Myrdal explique les origines de cette tendance générale et expose ses conséquences pour la coopération internationale. Nul n'était mieux qualifié pour cette étude puisqu'il n'est pas seulement l'un des grands économistes de notre temps, mais un homme politique à responsabilités nationales, puis internationales. Son livre tient à la fois de la science politique et de l'économie politique: il traite aussi bien de l'influence des groupes de pression sur l'élaboration d'une politique économique que des meilleures formes de l'aide au développement. Il rappelle au lecteur de langue française les thèses de Gaëtan Pirou sur les conditions d'une démocratie économique et celles de François Perroux sur le passage de la protection à l'organisation sociale. On pourra aussi le comparer avec fruit au grand livre de Schumpeter: *Capitalisme, Socialisme et Démocratie*. Les deux auteurs mettent en relief la distinction des structures sociales et des mécanismes économiques; ils affirment tous deux que la société libérale suppose un individu traditionaliste, mais que son propre déroulement a changé la mentalité individuelle et que ce changement va ruiner la société libérale. Ce qui est particulier à Myrdal c'est une clairvoyance teintée d'humour et un constant pragmatisme à l'intérieur d'un cadre théorique strict. Il relève des paradoxes: Dans les pays riches, tout le monde réclame la liberté du commerce tout en admettant l'intervention de l'Etat. Dans les pays pauvres, tout le monde réclame une planification rigoureuse alors que « les contrôles sociaux y sont d'une extrême faiblesse » (p. 24). D'ailleurs, le mot planification est équivoque: toute économie est planification, la vraie distinction est d'une direction intentionnelle et d'une direction spontanée. Myrdal insiste sur l'involontaire. Par exemple, l'Etat est intervenu pour protéger les économiquement faibles; il a ainsi assuré le progrès de la productivité

¹ GUNNAR MYRDAL: *Planifier pour développer*, Editions ouvrières, Economie et Humanisme, Paris, 1963, 261 p.

ouvrière qui, à son tour, a permis l'enrichissement général, malgré une redistribution de revenus que les libéraux croyaient décourageante pour l'entreprise.

L'ouvrage est divisé en deux parties d'importance égale : une étude de la tendance à la planification dans les pays développés non soviétiques, puis les incidences de la planification nationale sur la coopération internationale. La première partie énumère les forces internes qui poussent le gouvernement à planifier l'économie nationale : la crainte de la crise et du chômage qui l'accompagne, la détérioration des marchés concurrentiels qui inquiète les consommateurs, l'adhésion publique à une réglementation qui s'étend sans cesse, le besoin de coordonner des réformes de détail qui créent des distorsions. L'auteur se fait peu d'illusions sur les bienfaits de la planification. Il dénonce « le trompe-l'œil des réformes de la distribution » (p. 105) et insiste sur la nécessité de remplacer la réglementation étatique par celle d'autres collectivités d'intérêt public. Un bref chapitre compare la planification des pays occidentaux avec celle des deux autres « orbites » : le soviétique et le sous-développé. Myrdal souligne l'opposition entre la planification occidentale venue après le démarrage économique et graduellement, avec celle que veulent les pays sous-développés et qui serait un préalable au développement.

La seconde partie rappelle les thèses déjà exposées dans *Une Economie internationale*. La planification nationale est pour le moment une force hostile à la coopération internationale. En effet, l'Etat-Providence des pays riches suppose un contrôle des relations extérieures, portant soit sur les marchandises soit sur les capitaux soit sur la main-d'œuvre. De même, les pays sous-développés ont besoin du nationalisme politique pour renforcer leur unité nationale et faire accepter les programmes économiques. C'est d'ailleurs parce qu'ils décelaient le lien entre les deux que les économistes libre-échangistes d'autrefois s'opposaient à l'Etat-Providence. Myrdal est, comme bien d'autres, un économiste internationaliste. La solution consiste donc à « internationaliser les structures existantes des politiques économiques nationales » (p. 156). Exemple (non cité par l'auteur) : l'organisation du marché des céréales en France servira de modèle à l'organisation d'un marché européen des céréales. L'ambition de G. Myrdal va d'ailleurs plus loin : il veut arriver à l'Etat-Providence mondial. Cela exige un certain nombre de changements : le monde est actuellement instable car la stabilité du colonialisme n'a été jusqu'à présent remplacée par rien. Il faut que les pays pauvres deviennent politiquement plus puissants, ce qui leur ôtera des complexes de sabotage. Il faut qu'ils établissent entre eux une solidarité économique, en particulier une division du travail qui évitera une industrialisation complète — trop onéreuse — de chacun. Il faut un rajustement des politiques commerciales des Occidentaux avec une nouvelle répartition de l'aide (elle pèse actuellement trop sur les Etats-Unis). Il faut enfin reconsidérer la question des enclaves étrangères : la nationalisation des grandes entreprises étrangères paraît inévitable. L'action des organisations internationales (Fonds monétaire, etc.) a été insuffisante, par la faute des Occidentaux eux-mêmes, mais cette action est tout de même positive et doit être encouragée. La conclusion de Myrdal est optimiste, en raison de la force d'un idéal qui est en fait commun aux trois « orbites ». Le marxisme est un dérivé de la philosophie libérale anglaise (Locke) et la révolte des pays sous-développés s'est faite au nom des principes occidentaux.

JEAN VALARCHÉ.